Niveau(x) d'enseignement: 8 Numéro EDUQ : 8470922
Centre d'intérêt: 220

Delude, Camille.

Caractéristiques socio-économiques et motivations des étudiants de l'UQAC, de l'UQAR, de l'UQTR et du CEUOQ : méthode du sondage et rapport d'analyse / Camille Delude. -- Montréal : CROP Inc., 1979.
54, [10] f. ; 28 cm.

Code: 0937.

Descripteur(s): *Caractéristiques de l'étudiant *Caractéristiques socio-économiques *Choix de l'établissement *Motivation de l'étudiant *Questionnaire *Universitaire (Niveau)

Identificateur(s) de nom: *Université du Québec à Chicoutimi *Université du Québec à Rimouski *Université du Québec à Trois-Rivières *Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois

---

Le document présente les résultats d'un sondage effectué auprès des étudiants des constituantes de l'Université du Québec à Chicoutimi, à Rimouski, à Trois-Rivières et dans l'Ouest-Québécois. Il s'agissait de connaître les principales caractéristiques de ces étudiants quant à leurs antécédents socio-économiques et à leur situation socio-professionnelle, tant actuelle qu'antérieure à leur admission à l'université; il s'agissait aussi de connaître les raisons de leur choix d'une constituante de l'Université du Québec de même que leurs motivations aux études universitaires.

L'enquête a été menée en avril 1979 auprès d'un échantillon de 1500 étudiants inscrits dans ces établissements à la session d'automne 1978. Au total, 1274 ont été rejoints par téléphone et 1144 d'entre eux (89,8%) ont accepté de répondre au questionnaire (reproduit en annexe).

Les étudiants des constituantes de Chicoutimi, Rimouski et de l'Ouest Québécois présentent des caractéristiques assez homogènes: ils viennent du marché du travail, travaillent encore à temps plein et étudient à temps partiel. Les étudiants de Trois-Rivières correspondent davantage au profil traditionnel: ils sont plus jeunes, étudient à temps complet et n'ont pas d'expérience du travail à temps plein. Dans tous les cas, l'accessibilité de l'établissement et la qualité des cours ont été les facteurs déterminants lors du choix de l'établissement.

Type de document: r

EDUQ 8470922

CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES ET MOTIVATIONS DES ETUDIANTS DE L'UQAC, DE L'UQAR, DE L'UQTR ET DU CEUOQ

crop inc.

CROP INC., 1500 stanley, suite 520, montréal (québec) H3A 1R3
tél. – (514) 849-8086

EDUQ 8470922

CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES ET MOTIVATIONS DES ETUDIANTS DE L'UQAC, DE L'UQAR, DE L'UQTR ET DU CEUOQ

Méthode du sondage et
rapport d'analyse

Camille Delude-Clift

0937

Montréal, mai 1979

TABLE DES MATIERES

	PAGE
1. La méthode du sondage	1
1.1 L'échantillon	1
1.2 La cueillette des données	2
1.3 Le traitement des données	4
1.4 La représentativité de l'échantillon	4
2. L'analyse des résultats	10
2.1 Caractéristiques générales	10
2.2 Situation actuelle	14
2.3 Situation antérieure à l'admission	19
2.4 Milieu d'origine	24
2.5 Processus de sélection d'une institution d'enseignement universitaire	28
2.6 Motivation aux études universitaires	39
3. Conclusion	48
Annexe 1: Catégories de réponses ajoutées	51
Code d'occupations	54
Annexe 2: Questionnaire	56
Directives aux intervieweurs	

grap

1. La méthode de sondage

Le but du sondage effectué auprès des étudiants de l'Université du Québec dans les constituantes de l'UQAC, de l'UQAR de l'UQTR et du CEUOQ était de connaître les principales caractéristiques de cette population étudiante selon certains aspects de ses antécédents socio-économiques, de sa situation socio-professionnelle, tant actuelle qu'antérieure à l'admission à l'Université du Québec, et de connaître les raisons de son choix d'une constituante de l'Université du Québec de même que ses motivations aux études universitaires.

Les données du sondage ont été recueillies pour l'Université du Québec par CROP Inc., le Centre de recherche sur l'opinion publique, responsable des opérations suivantes: consultation au niveau du modèle échantillonnal, élaboration du questionnaire en collaboration avec le client, pré-test, directives aux intervieweurs, entrevues, contrôle de la qualité du travail des intervieweurs, vérification - codage, mise des données sur cartes perforées, collaboration avec le client pour le choix des variables à traiter, compilation et analyse des résultats, rédaction du rapport d'analyse et du rapport méthodologique.

1.1 L'échantillon

L'échantillon a été tiré selon la méthode du hasard systématique par l'Université du Québec à partir des Statistiques d'inscription à la session d'automne 1978. L'échantillon comprenait 1600 cas dont fut tiré selon la même méthode un sous-échantillon de 100 cas aux fins du pré-test. Ont été exclus de l'échantillon les catégories d'étudiants suivantes: auditeurs, étudiants de niveau collégial, étudiants périuniversitaires, étudiants qui ont abandonné leurs études au cours de la session et qui ont obtenu le remboursement de leurs frais de scolarité et étudiants étrangers ayant un visa d'étudiant.

1.2 La cueillette des données

Les entrevues ont été effectuées au téléphone par les interviewers professionnels de CROP qui avaient reçu des directives écrites. Les entrevues se sont déroulées entre le 5 et le 20 avril 1979 et ont duré quinze minutes en moyenne.

Comme on peut le voir au tableau 1, l'échantillon initial de 1471 cas(1) a été expurgé de 197 cas (13.4%) dont 100 cas (6.8%) d'interruption du service téléphonique au numéro composé, 79 cas (5.4%) de déménagement, 12 cas (0.8%) où le numéro de téléphone était celui d'un établissement commercial et 6 cas (0.4%) où il s'agissait d'un numéro confidentiel.

Des 1274 cas constituant l'échantillon final, 1144 (89.8%) acceptèrent de compléter l'entrevue. Les 130 autres cas (10.2%) se répartissent comme suit: 47 cas (3.7%) demeurés sans réponse malgré des appels répétés à des heures et à des jours différents pendant la période du sondage, 37 individus absents (2.9%) pendant la durée du sondage, 29 refus de l'étudiant choisi (2.3%), 7 cas (0.5%) d'abandon en cours d'entrevue, 1 cas (0.1%) où la maladie a empêché l'étudiant de répondre. Enfin dans 9 cas (0.7%), les étudiants choisis ont dit qu'ils n'étaient pas inscrits à la session d'automne 1978. Comme ce ne sont ni de véritables cas de refus, ni des non-éligibles puisqu'ils apparaissent sur la liste des étudiants inscrits, on les a regroupés sous la catégorie "autres".

---

(1) Vingt-neuf (29) cas ont dû être retirés de l'échantillon parce qu'il s'est avéré impossible de retracer le numéro de téléphone de l'étudiant choisi (23 étudiants de l'UQTR et 6 du CEUOQ). L'échantillon initial est donc de 1471 cas au lieu de 1500.

crop

Tableau 1

Taux de réponse

	Total		UQAC		UQAR		UQTR		CEUOQ	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Echantillon initial	1471	100.0	400	100.0	300	100.0	477	100.0	294	100.0
Numéro discontinué	100	6.8	28	7.0	27	9.0	23	4.8	22	7.5
Déménagé	79	5.4	16	4.0	28	9.3	22	4.6	13	4.4
Non-résidentiel	12	0.8	2	0.5	2	0.7	4	0.8	4	1.4
Numéro confidentiel	6	0.4	3	0.7	1	0.3	1	0.2	1	0.3
Total hors échantillon	197	13.4	49	12.2	58	19.3	50	10.5	40	13.6
Echantillon final	1274	100.0	351	100.0	242	100.0	427	100.0	254	100.0
Entrevues complétées	1144	89.8	331	94.3	217	89.7	388	90.9	208	81.9
Pas de réponse	47	3.7	8	2.3	6	2.5	16	3.7	17	6.7
Individus absents	37	2.9	8	2.4	11	4.5	10	2.3	8	3.1
Refus de l'étudiant choisi	29	2.3	3	0.8	3	1.2	9	2.1	14	5.5
Abandon	7	0.5	—	—	2	0.8	3	0.7	2	0.8
Maladie	1	0.1	1	0.3	—	—	—	—	—	—
Autres	9	0.7	—	—	3	1.2	1	0.2	5	2.0

1.3 Le traitement des données

A la fin des opérations de cueillette des données, la qualité du travail des intervieweurs a été assurée par le contrôle de 12% des entrevues complétées. Tous les questionnaires ont été vérifiés. Les questions ouvertes ont été analysées et codées. Les questionnaires complétés ont été vérifiés et codés. Les données ont ensuite été mises sur cartes perforées en vue du traitement informatique.

Les données apparaissent sous forme de tableaux à double entrée. Sur chaque tableau, une unité d'information est étalée selon la distribution en fréquences et en pourcentages de réponses obtenues. La banque de données ainsi que deux copies des tableaux mécanographiques ont été remises au client.

1.4 La représentativité de l'échantillon

Le modèle échantillonnal comportait quatre variables de contrôle, à savoir le sexe, le régime d'études, le cycle d'études et le secteur d'enseignement.

Les tableaux 2, 3, 4 et 5 présentent les distributions connues pour la population étudiante des quatre constituantes à l'étude et les distributions obtenues dans l'échantillon selon chacune de ces quatre variables.

Pour chacune des constituantes, la comparaison de la population étudiée et de l'échantillon d'analyse dénote que les deux distributions coïncident assez bien pour ce qui des variables sexe, régime d'études et cycle d'études. Quant au secteur d'études, les deux distributions coïncident assez bien sauf dans le cas du secteur des sciences humaines à l'UQAR où on observe une sous-représentation de l'ordre de 5%.

La marge d'erreur d'échantillonnage est estimée à ± 5.3% pour l'UQAC, à ± 6.6% pour l'UQAR, à ± 4.9 pour l'UQTR et à ± 6.7% pour le CEUOQ.

Tableau 2

Comparaison de la population étudiée et de l'échantillon d'analyse pour l'Université du Québec à Chicoutimi

	Population N = 5825 %	Echantillon N = 331 %
Sexe		
Masculin	49.4	51.4
Féminin	50.6	48.6
Régime d'études		
Temps complet	30.7	31.4
Temps partiel	69.3	68.6
Cycle d'études		
Premier cycle	96.9	97.9
2ème et 3ème cycles	3.1	2.1
Secteur d'études		
Sciences de la santé	3.2	1.8
Sciences pures et appliquées	11.1	12.7
Sciences humaines	29.9	32.6
Sciences de l'administration	24.8	21.8
Arts	4.4	2.7
Lettres	18.2	20.2
Autres	8.3	8.2

Tableau 3

Comparaison de la population étudiée et de l'échantillon d'analyse pour l'Université du Québec à Rimouski

	Population	Echantillon
	N = 3665	N = 217
	%	%
Sexe		
Masculin	44.8	46.1
Féminin	55.1	53.9
Régime d'études		
Temps complet	25.1	23.5
Temps partiel	74.9	76.5
Cycle d'études		
Premier cycle	96.9	96.8
2ème et 3ème cycles	3.1	3.2
Secteur d'études		
Sciences de la santé	5.2	7.8
Sciences pures et appliquées	5.4	6.9
Sciences humaines	42.8	37.8
Sciences de l'administration	22.5	20.7
Arts	—	—
Lettres	13.4	14.7
Autres	10.6	12.0

Tableau 4

Comparaison de la population étudiée et de l'échantillon d'analyse pour l'Université du Québec à Trois-Rivières

	Population	Echantillon
	N = 7504	N = 388
	%	%
Sexe		
Masculin	56.6	59.0
Féminin	43.3	41.0
Régime d'études		
Temps complet	46.8	48.7
Temps partiel	53.2	51.3
Cycle d'études		
Premier cycle	94.6	95.9
2ème et 3ème cycles	5.4	4.1
Secteur d'études		
Sciences de la santé	5.0	3.4
Sciences pures et appliquées	10.5	13.7
Sciences humaines	42.1	41.5
Sciences de l'administration	22.4	22.4
Arts	3.8	2.6
Lettres	9.1	8.5
Autres	7.1	8.0

Tableau 5

Comparaison de la population étudiée et de l'échantillon d'analyse pour le Centre d'études universitaires de l'Ouest québécois

	Population N = 3966 %	Echantillon N = 208 %
Sexe		
Masculin	42.7	44.7
Féminin	57.2	55.3
Régime d'études		
Temps complet	17.6	20.7
Temps partiel	82.4	79.3
Cycle d'études		
Premier cycle	97.4	97.6
2ème et 3ème cycles	2.6	2.4
Secteur d'études		
Sciences de la santé	5.8	3.4
Sciences pures et appliquées	1.4	1.4
Sciences humaines	39.5	38.9
Sciences de l'administration	34.0	32.7
Arts	2.0	4.3
Lettres	5.6	6.3
Autres	11.7	13.0

2. L'analyse des résultats

2.1 Caractéristiques générales

Région de provenance

La répartition de l'échantillon par constituante est la suivante:

29% des personnes interrogées étaient des étudiants inscrits à la session d'automne 1978 à l'UQAR, 19% à l'UQAC, 34% à l'UQTR et 18% au CEUOQ.

Au moment de faire leur demande d'admission à la constituante de l'Université du Québec où ils étaient inscrits à l'automne dernier, 49% des étudiants du CEUOQ habitaient l'Outaouais et 42% le Nord-Ouest, soit 91% des étudiants qui proviennent des deux régions où est implanté le CEUOQ, 82% des étudiants de l'UQAC habitaient le Saguenay, 68% des étudiants de l'UQAR habitaient la Gaspésie et 62% des étudiants de l'UQTR habitaient la Mauricie. Une forte majorité des étudiants proviennent donc de la région où est située la constituante qu'ils fréquentent: 9 étudiants sur 10 au CEUOQ, 8 sur 10 à l'UQAC et environ les deux tiers à l'UQAR et à l'UQTR. Dans le cas de l'UQAR, 27% des étudiants proviennent de la région de Québec et dans celui de l'UQTR, 17% proviennent de la région de Montréal, et 13%, de celle de Québec.

Sexe, âge, personnes à charge

C'est à l'UQTR que l'écart entre les sexes est le plus important: 59% des étudiants sont de sexe masculin et 41 % de sexe féminin. A l'UQAR et au CEUOQ, il y a environ 10% plus d'étudiantes que d'étudiants et à l'UQAC les deux sexes sont à peu près également représentés.

La population étudiante de l'UQTR est plus jeune que dans les autres constituantes; 45% des étudiants y ont 24 ans ou moins, comparativement à 33% à l'UQAC, 20% à l'UQAR et 19% au CEUOQ. Le groupe des étudiants âgés de 25 à 30 ans est proportionnellement plus important au CEUOQ (35%) que dans les autres constituantes. Quant aux étudiants de plus de 30 ans, ils représentent 54% de la population de l'UQAR, 45% de celle de l'UQAC et du CEUOQ, comparativement à 28% seulement de la population de l'UQTR.

Proportionnellement plus jeunes, les étudiants de l'UQTR sont comparativement plus nombreux à être sans responsabilités familiales: 76% d'entre eux n'ont aucune personne à charge, contre 68% à l'UQAC, 63% à l'UQAR et 58% au l'EUOQ. Un étudiant sur 10 a une personne à charge dans chacune des constituantes; 31% des étudiants du CEUOQ ont deux personnes ou plus à charge, 24% de ceux de l'UQAR, 21% de l'UQAC et 14% de l'UQTR.

Tableau 1

Répartition de l'échantillon selon les constituantes

	N	%
Total	1144	100
UQAC	331	29
UQAR	217	19
UQTR	388	34
CEUOQ	208	18

Tableau 2

Répartition des étudiants selon la région de provenance

N = 1144

	Total %	UQAC %	UQAR %	UQTR %	CEUOQ %
Gaspésie	13	—	68	1	—
Saguenay	25	82	—	2	—
Québec	11	5	27	13	1
Trois-Rivières	21	—	—	62	—
Cantons de l'Est	1	—	1	1	—
Montréal	7	1	—	17	4
Outaouais	9	—	—	—	49
Nord-Ouest	8	1	—	1	42
Côte-Nord	4	8	3	1	—
Autre province ou pays	1	1	—	—	3
TOTAL	100	98	99	98	99

Tableau 3

Répartition des étudiants selon le sexe, l'âge et le nombre de personnes à charge

N = 1144	Total	UQAC	UQAR	UQTR	CEUOQ
	%	%	%	%	%
Sexe					
Masculin	52	51	46	59	45
Féminin	48	49	54	41	55
TOTAL	100	100	100	100	100
Groupe d'âge					
20 ans ou moins	7	7	5	9	5
de 21 ans à 24 ans	25	26	15	36	14
de 25 ans à 30 ans	26	22	26	25	35
de 31 ans à 35 ans	20	22	27	15	19
de 36 ans à 40 ans	12	14	12	9	14
de 41 ans à 45 ans	5	5	7	2	6
plus de 45 ans	5	4	8	2	6
TOTAL	100	100	100	98	99
Nombre de personnes à charge					
Aucune	68	68	63	76	58
une personne	10	10	11	10	10
deux personnes	8	6	12	5	13
trois personnes	8	9	9	5	12
quatre personnes	4	4	3	3	6
cinq personnes et plus	1	2	–	1	–
TOTAL	99	99	99	100	99

2.2 Situation actuelle

Statut d'étudiant

Au moment du sondage, à l'UQAC, à l'UQTR et au CEUOQ, les trois quarts environ des personnes interrogées étaient inscrites à la session d'hiver 1979 et à l'UQAR, les deux tiers environ étaient dans ce cas. Parmi les étudiants de l'UQAC, de l'UQAR et du CEUOQ, la grande majorité étudie à temps partiel, alors qu'à l'UQTR, plus de la moitié des étudiants sont inscrits à temps complet.

Principale source de revenu

Qu'ils soient encore étudiants ou non, le travail à temps plein constitue la principale source de revenu pour l'année 1978-79 dans le cas de 73% des informateurs du CEUOQ, de 69% de ceux de l'UQAR, de 58% de ceux de l'UQAC et de 45% de ceux de l'UQTR. Les économies provenant d'un travail d'été sont la principale source de revenu de 17% des gens de l'UQTR, de 11% de ceux de l'UQAC, de 4% de ceux du CEUOQ et de 2% de ceux de l'UQAR. Le travail à temps partiel est la principale source de revenu dans 13% des cas au CEUOQ, 9% à l'UQAC, 7% à l'UQAR et 6% à l'UQTR. les prêts-bourses, les prêts et les bourses de toutes sortes constituent le revenu principal d'une plus grande proportion de gens à l'UQTR (14%) que dans les autres constituantes. Finalement, le travail à temps plein, le travail à temps partiel ou le travail d'été, accompagnés d'un prêt ou d'une bourse, sont la principale source de revenu dans 7% des cas à l'UQAR et à l'UQTR, dans 5% à l'UQAC et dans 2% au CEUOQ. Les autres catégories, telles le conjoint, les parents, ne représentent la principale source de revenu que pour une proportion minime de gens. Le travail à temps plein, à temps partiel ou durant l'été, représente donc pour la très grande majorité des personnes interrogées la principale source de revenu.

Situation de travail actuelle

Lors de l'étude, 62% des informateurs du CEUOQ, 50% de ceux de l'UQAR, 46% de ceux de l'UQAC et 38% de ceux de l'UQTR étaient simultanément aux études et au travail. Le quart environ était exclusivement au travail, sauf à Trois-Rivières où 15% seulement étaient dans cette situation. Quant à ceux qui étaient exclusivement aux études, ils représentent le tiers des cas à l'UQTR, comparativement à 21% à l'UQAC, 15% à l'UQAR et 8% au CEUOQ. Etre à la fois aux études et à la recherche d'un emploi était le fait de 11% des informateurs de Trois-Rivières, de 7% de ceux de Chicoutimi, de 3% de ceux de Rimouski et de 1% de ceux de Hull/Rouyn-Noranda. Enfin un faible pourcentage (1% au total) était à la recherche exclusive d'un emploi et parmi les autres occupations données comme réponses (2% au total), on compte surtout des femmes qui restaient chez elles, en congé de maternité dans certains cas.

Genre d'occupation

Parmi ceux qui travaillent, soit exclusivement, soit en poursuivant leurs études, plus de 8 sur 10 dans chacune des constituantes sont des travailleurs à temps plein. La majorité sont dans l'enseignement: 63% à l'UQAR, 59% à l'UQAC, 54% à l'UQTR et 50% au CEUOQ; cette catégorie comprend toutes les occupations reliées à l'enseignement, quel que soit le niveau et quelle que soit la spécialité. On compte 16% au total qui travaillent comme employés de bureau, vendeurs, employés de services et 12%, comme techniciens, ouvriers spécialisés ou semi-professionnels.

Le reste de la distribution se retrouve comme administrateurs ou cadres supérieurs dans le secteur public, para-public ou privé (5%), comme professionnels ou cadres moyens dans le secteur public, para-public ou privé (5%), comme ouvriers semi-spécialisés, non-spécialisés ou comme journaliers (2%), dans les professions libérales traditionnelles (1%) ou comme propriétaires ou gérants de petits commerces (1%).

Revenu annuel

Dans l'ensemble des constituantes, 15% des étudiants qui étaient inscrits à la session d'automne 1978 et qui travaillent à temps plein ou à temps partiel gagnent moins de $10,000. par année, 14% d'entre eux gagnent de $10,000. à $14,999., 38% de $15,000. à $19,999., 23% de $20,000. à $24,999. et 8% gagnent $25,000. et plus. Si l'on ramène les catégories de revenu à trois tranches, à savoir moins de $15,000., de $15,000. à $19,999. et $20,000. et plus, on observe environ le tiers des répondants dans chacune de ces tranches avec une concentration plus importante (38%) dans la tranche de revenu située entre $15,000. et $19,999.

Tableau 4 - Situation actuelle

Répartition selon le statut d'étudiant, le régime d'études, la principale source de revenu, la situation de travail actuelle, le régime de travail, le genre d'occupation et le revenu annuel

	Total	UQAC	UQAR	UQTR	CEUOQ
	%	%	%	%	%
Statut d'étudiant (N = 1144)					
oui	75	74	67	79	76
non	25	26	33	21	24
TOTAL	100	100	100	100	100
Régime d'études (n = 856)					
temps complet	39	36	24	57	20
temps partiel	61	64	76	43	80
TOTAL	100	100	100	100	100
Principale source de revenu (N = 1143)					
travail à temps plein	58	58	69	45	73
économies d'été	10	11	2	17	4
travail à temps partiel	8	9	7	6	13
prêt ou bourse	8	7	6	14	2
travail (temps plein, partiel, d'été) et prêt ou bourse	6	5	7	7	2
travail à temps partiel et économies d'été	1	–	–	1	1
conjoint	3	4	3	3	2
parents	1	2	1	1	–
assurance-chômage	1	1	1	1	–
économies antérieures	–	–	–	–	1
parents (ou conjoint) et autre source	1	1	1	1	1
autre source	2	1	2	3	–
TOTAL	99	99	99	99	99
Situation de travail actuelle (N = 1143)					
aux études et au travail	47	46	50	38	62
au travail	22	22	27	15	27
aux études	21	21	15	33	8
aux études et à la recherche d'un emploi	7	7	3	11	1
à la recherche d'un emploi	1	1	–	1	–
autre occupation	2	2	5	1	1
TOTAL	100	99	100	99	99

Tableau 4 (suite)

	Total	UQAC	UQAR	UQTR	CEUOQ
	%	%	%	%	%
Régime de travail (n = 787)					
temps plein	86	85	90	84	86
temps partiel	14	15	10	15	14
TOTAL	100	100	100	99	100
Genre d'occupation (n = 788)					
enseignants	56	59	63	54	50
employés de bureau et de services	16	15	11	17	20
techniciens, ouvriers spécialisés, semi-professionnels	12	9	15	12	12
professionnels et cadres moyens	5	3	5	4	10
administrateurs et cadres supérieurs	5	7	4	5	5
ouvriers semi-spécialisés, non spécialisés, journaliers	2	3	1	1	2
profession libérale traditionnelle	1	2	1	3	—
petits commerçants	1	2	—	1	—
autre occupation	—	—	—	1	—
TOTAL	98	100	100	98	99
Catégories de revenu annuel (n = 788)					
moins de $5,000	7	8	3	7	9
de $5,000 à $9,999	8	10	5	10	8
de $10,000 à $14,999	14	13	13	13	20
de $15,000 à $19,999	38	33	40	42	36
de $20,000 à $24,999	23	26	31	18	15
$25,000 et plus	8	8	7	7	10
refus	1	—	1	2	2
N.S.P./P.R.	1	1	—	2	—
TOTAL	100	99	100	101	100

2.3 Situation antérieure à l'admission

Statut d'étudiant

Au moment de faire leur demande d'admission dans une constituante de l'Université du Québec dans le programme d'études qu'ils poursuivaient à la session d'automne 1978, les trois quarts des étudiants du CEUOQ, plus des deux tiers de ceux de l'UQAR (68%) et 56% de ceux de l'UQAC n'étaient pas aux études. A l'UQTR, la population se partage à peu près également entre ceux qui étaient étudiants (49%) et ceux qui ne l'étaient pas (50%).

Régime d'études

Parmi ceux qui étaient étudiants avant de faire leur demande d'admission à l'Université du Québec, à l'UQTR, 91% poursuivaient des études à temps complet, comparativement à 60% de la population de l'UQAC et du CEUOQ et à 56% de celle de l'UQAR.

Situation de travail antérieure

Au moment de demander d'être admise à l'Université du Québec, une forte majorité de la population du CEUOQ (77%) et de l'UQAR (68%) travaillait à plein temps; à l'UQAC, une majorité moins importante (59%) était dans ce cas. A l'UQTR, si 46% des personnes travaillaient à temps plein, 41% d'entre elles n'étaient pas sur le marché du travail, soit cinq fois plus qu'au CEUOQ, deux fois plus qu'à l'UQAR et 15% de plus qu'à l'UQAC. Le travail à temps partiel correspondait à la situation de 14% des gens au CEUOQ, de 11% à l'UQAC, de 10% à l'UQAR et de 9% à l'UQTR. Une faible proportion (3% au total) était en chômage ou à la recherche d'un emploi.

A l'UQAC, à l'UQAR et au CEUOQ, au moins sept personnes sur dix avaient déjà travaillé à plein temps en dehors de la période des vacances scolaires avant leur admission à l'Université du Québec, alors qu'à l'UQTR, 56% de la population était dans ce cas.

Genre d'occupation

Lors de leur dernier emploi à temps plein avant leur demande d'admission, la moitié environ des personnes interrogées travaillaient comme enseignants à l'un ou l'autre niveau (55% à l'UQAC, 54% à l'UQAR, 48% à l'UQTR et 46% au CEUOQ). On observe 27% de la population du CEUOQ, 16% dans celle des trois autres constituantes dans le secteur des employés de bureau ou de services et des vendeurs. Viennent ensuite les techniciens, ouvriers spécialisés et semi-professionnels (21% à l'UQAR, 17% à l'UQTR et 13% à l'UQAC et au CEUOQ). Dans chacune des autres catégories d'occupation, les effectifs sont faibles. Dans l'ensemble des constituantes, on relève 4% d'administrateurs et de cadres supérieurs, 4% de professionnels et de cadres moyens, 3% d'ouvriers semi-spécialisés, non-spécialisés et de journaliers, 2% de professionnels traditionnels et 1% de petits commerçants ou de gérants.

Années de travail à temps plein

Une pluralité des étudiants des diverses constituantes de l'Université du Québec ont travaillé à temps plein entre quatre et dix ans avant d'entreprendre leurs études universitaires: 44% des étudiants du CEUOQ, 40% de ceux de l'UQTR, 37% de ceux de l'UQAC et 35% de ceux de l'UQAR. Un pourcentage varient de 18 à 34%, selon les constituantes, ont travaillé pendant plus de dix ans et des proportions semblables, soit de 17 à 33%, ont travaillé entre un et quatre ans. Enfin de 4 à 10% des étudiants ont travaillé à temps plein pendant moins d'un an.

Revenu annuel antérieur

Afin de rendre les catégories de salaire annuel comparables quelle que soit la dernière année où les gens interrogés avaient travaillé dans l'emploi qu'ils occupaient avant de devenir étudiants à l'Université du Québec, les salaires ont été indexés en dollars constants de 1978 à l'aide d'un coefficient de correction.

Le revenu annuel antérieur aux études universitaires est sensiblement inférieur au revenu actuel. Au total, 17% des travailleurs ont gagné moins de $10,000., 25% ont gagné de $10,000. à $14,999., 32% ont gagné de $15,000. à $19,999. et 16% avaient un revenu supérieur à $20,000.

Tableau 5 - Situation antérieure à l'admission

Répartition selon le statut d'étudiant, le régime d'études, la situation de travail antérieure, le travail à temps plein, le genre d'occupation, le nombre d'années de travail et les catégories de salaire annuel

	Total	UQAC	UQAR	UQTR	CEUOQ
	%	%	%	%	%
Statut d'étudiant (N = 1144)					
oui	40	43	32	49	25
non	60	56	68	50	75
TOTAL	100	99	100	99	100
Régime d'études (n = 457)					
temps complet	72	60	51	91	60
temps partiel	28	40	48	9	40
TOTAL	100	100	99	100	100
Situation de travail antérieure (N = 1144)					
travail à temps plein	59	59	68	46	77
non sur le marché du travail	27	2[illegible]	20	41	8
travail à temps partiel	11	11	10	9	14
en chômage ou en quête d'emploi	3	4	2	3	–
TOTAL	100	100	100	99	99
Travail à temps plein (N = 1141)					
oui	69	72	79	56	80
non	31	28	21	44	20
TOTAL	100	100	100	100	100
Genre d'occupation (n = 791)					
enseignants	51	55	54	48	46
employés de bureau et de services	18	16	16	16	27
techniciens, ouvriers spécialisés, semi-professionnels	16	13	21	17	13
administrateurs et cadres supérieurs	4	6	2	3	4
professionnels et cadres moyens	4	3	3	3	6
ouvriers semi-spécialisés, non-spécialisés, journaliers	3	2	1	8	2
profession libérale traditionnelle	2	2	2	2	1
petits commerçants	1	2	1	1	1
autre occupation	–	–	–	1	–
TOTAL	99	99	100	99	100

Tableau 5 (suite)

	Total	UQAC	UQAR	UQTR	CEUOQ
	%	%	%	%	%
Nombre d'années de travail à temps plein avant l'admission (n = 791)					
moins de 6 mois	3	5	2	2	3
de 6 mois à 1 an	4	5	2	5	1
entre 1 an et 2 ans	10	7	7	17	9
entre 2 ans et 3 ans	8	8	12	7	4
entre 3 ans et 4 ans	7	2	7	9	9
entre 4 ans et 10 ans	39	37	35	40	44
de 10 ans à 14 ans	14	18	12	11	12
de 15 ans à 19 ans	8	11	9	5	7
20 ans et plus	7	5	12	2	8
refus	—	—	1	—	1
N.S.P./P.R.	—	—	1	—	1
TOTAL	100	98	100	98	99
Catégories de salaire annuel indexées à 1978 (n = 787)					
moins de $5,000	3	2	4	4	3
de $5,000 à $9,999	14	15	14	13	14
de $10,000 à $14,999	25	20	25	29	27
de $15,000 à $19,999	32	37	30	32	30
de $20,000 à $24,999	12	14	17	9	10
$25,000 et plus	4	5	3	3	4
salaire donné pour 1979	1	—	1	1	4
refus	1	—	1	4	1
N.S.P./P.R.	6	6	5	6	6
TOTAL	98	99	100	101	99

2.4 Milieu d'origine

Occupation du père

Dans l'ensemble des constituantes, un quart environ des étudiants inscrits à l'automne 1978 sont fils de techniciens, d'ouvriers spécialisés ou de semi-professionnels et un autre quart environ sont fils d'ouvriers semi-spécialisés, non-spécialisés ou de journaliers; 16% sont fils de cultivateurs (24% parmi la population de l'UQAR); 13% sont fils de propriétaires ou de gérants de petits commerces; 11% sont fils d'employés de bureau, de vendeurs ou d'employés dans le services; 3% sont fils d'administrateurs, de cadres supérieurs dans le secteur public, para-public ou privé ou de membres des professions libérales traditionnelles. Enfin 1% sont fils de professionnels, de cadres moyens dans le secteur public, para-public ou privé ou d'enseignants.

Scolarité du père

Environ la moitié des étudiants au total ont un père dont la scolarité se limite à une partie ou à la totalité du cours primaire; le pourcentage s'élève à 60% dans le cas des étudiants de l'UQAR; il est de 57% pour les étudiants du CEUOQ, de 47% pour ceux de l'UQAC et de 46% pour ceux de l'UQTR. Un cinquième environ des étudiants de l'UQAR (21%) et du CEUOQ (22%), 28% de ceux de l'UQTR et 31% de ceux de l'UQAC ont un père qui a fait des études de niveau secondaire. Dans le cas de 10 à 15% des étudiants selon les constituantes, les pères ont étudié entre 12 et 15 ans et les pères ont étudié pendant 16 ans ou plus dans le cas de 7% des étudiants du CEUOQ, de 6% de ceux de l'UQAC et de l'UQTR et d'1% seulement de ceux de l'UQAR.

Occupation de la mère

La mère de la plupart des étudiants ne travaille pas à l'extérieur de la maison. Parmi les mères qui travaillent, 6% sont employées de bureau, vendeuses ou employées dans les services,

5% sont enseignantes, 3% sont techniciennes, ouvrières spécialisées ou semi-professionnelles et 2% sont propriétaires ou gérantes de petits commerces. On observe une proportion plus importante d'étudiants dont la mère travaille à l'extérieur de la maison au CEUOQ que dans les autres constituantes.

Scolarité de la mère

La proportion d'étudiants dont la mère a fait des études de niveau secondaire est plus élevée que dans le cas du père; elle varie de 31 à 35% selon les constituantes. Mais pour la pluralité des étudiants, la mère a fait des études de niveau primaire (49% à l'UQAR, 42% à l'UQAC et au CEUOQ et 39% à l'UQTR). Dans le cas de 12 à 20% des étudiants, les mères ont complété de 12 à 15 ans de scolarité et dans le cas de 2% des étudiants, elles ont complété 16 ans ou plus de scolarité.

C'est à l'UQAR qu'on observe le plus fort pourcentage d'étudiants dont les parents n'ont pas dépassé le niveau des études primaires.

Tableau 6

Occupation et scolarité du père

Occupation du père (N = 1144)	Total %	UQAC %	UQAR %	UQTR %	CEUOQ %
Techniciens, ouvriers spécialisés, semi-professionnels	26	29	21	25	27
Ouvriers semi-spécialisés, non-spécialisés, journaliers	24	22	29	22	27
Cultivateurs	16	14	24	16	11
Petits commerçants	13	12	12	14	13
Employés de bureau et de services	11	13	8	11	11
Administrateurs et cadres supérieurs	3	3	2	4	2
Professions libérales traditionelles	3	3	1	4	3
Professionnels et cadres moyens	1	1	—	—	2
Enseignants	1	1	1	1	—
Autre occupation	1	1	1	1	1
N.S.P./P.R.	1	—	—	1	2
TOTAL	100	99	99	99	99

Scolarité du père (N = 1143)	Total %	UQAC %	UQAR %	UQTR %	CEUOQ %
Moins de 5 ans	18	15	25	15	22
de 5 à 7 ans	33	32	35	31	35
de 8 à 9 ans	15	19	11	17	11
de 10 à 11 ans	11	12	10	11	11
de 12 à 15 ans	13	11	12	15	10
16 ans et plus	5	6	1	6	7
Refus	1	—	1	—	1
N.S.P./P.R.	4	4	4	4	4
TOTAL	10[illegible]	99	99	99	101

Tableau 7

Occupation et scolarité de la mère

Occupation de la mère (N = 1144)	Total %	UQAC %	UQAR %	UQTR %	CEUOQ %
Maîtresses de maison	82	83	87	83	75
Employées de bureau et de services	6	6	3	5	9
Enseignantes	5	6	4	3	8
Techniciennes, ouvrières spécialisées, semi-professionnelles	3	3	1	4	1
Petites commerçantes	2	1	2	2	1
Maîtresses de maison et occupation	1	1	1	—	—
Ouvrières semi-spécialisées, non-spécialisées	—	—	—	—	1
Autre occupation	1	—	—	1	1
N.S.P./P.R.	—	—	—	—	1
TOTAL	100	100	98	98	97

Scolarité de la mère (N = 1144)	Total	UQAC	UQAR	UQTR	CEUOQ
Moins de 5 ans	10	11	10	8	11
de 5 à 7 ans	32	31	39	31	31
de 8 à 9 ans	18	18	21	17	17
de 10 à 11 ans	16	17	13	18	14
de 12 à 15 ans	17	15	12	20	18
16 ans et plus	2	2	1	2	4
Refus	1	—	1	—	1
N.S.P./P.R.	4	4	3	4	3
TOTAL	100	98	100	100	99

2.5 Processus de sélection d'une institution d'enseignement universitaire

Un des objectifs de l'étude visait à apporter quelques éléments d'information sur le processus de sélection d'une université donnée par les futurs étudiants. Le présent chapitre jette un éclairage sur ce processus en traitant des aspects suivants: connaissance de la constituante, demandes d'admission dans d'autres universités, acceptations, demandes dans des programmes d'études différents, préférence en matière du programme d'études, raison du choix d'une constituante de l'université du Québec et critère d'admission.

Principale source de connaissance de la constituante

La principale source de connaissance de l'Université du Québec provient de son rayonnement, soit par sa présence dans le milieu, soit par sa publicité. Au total, 45% des personnes interrogées ont répondu qu'elles avaient surtout connu la constituante à laquelle elles ont adressé leur demande d'admission, par sa présence dans le milieu (29%) ou par sa publicité (16%). Les étudiants qui ont connu leur constituante grâce à sa présence dans le milieu sont proportionnellement plus nombreux à l'UQAC et à l'UQAR, soit 35%, qu'à l'UQTR (25%) et qu'au CEUOQ (24%). Quant à la publicité, elle semble avoir contribué à faire connaître le CEUOQ dans 23% des cas, l'UQAC dans 19%, l'UQAR dans 15% et l'UQTR dans 9% des cas seulement.

Les compagnons d'études ou de travail ont été la principale source de connaissance de l'Université du Québec pour quelque trois étudiants sur dix des diverses constituantes. Quant aux conseillers en orientation et aux professeurs, il semblent avoir davantage fait connaître l'Université du Québec aux étudiants de l'UQTR (19%) qu'aux étudiants des autres constituantes.

Tableau 8

Principale source de connaissance de la constituante

(N = 1144)	Total %	UQAC %	UQAR %	UQTR %	CEUOQ %
Compagnons d'étude ou de travail	30	28	30	32	29
Présence dans le milieu	29	35	35	25	24
Publicité de l'Université	16	19	15	9	23
Conseillers ou professeurs	13	8	11	19	13
Famille	4	4	3	6	2
Publicité et compagnons	—	—	—	—	2
Autre source	7	6	5	8	8
TOTAL	99	100	99	99	101

La famille ne représente la principale source de connaissance de l'Université du Québec que pour 4% de l'ensemble des étudiants. Enfin parmi les 7% qui ont mentionné une autre source de connaissance, on relève une bonne part d'étudiants qui ont répondu que c'était par leurs démarches personnelles.

Demandes d'admission dans d'autres universités ou constituantes

La plupart des étudiants n'ont fait qu'une seule demande d'admission. Le pourcentage d'étudiants qui ont fait des demandes d'admission dans d'autres universités ou constituantes de l'Université du Québec est plus élevé à l'UQTR (28%) que dans les autres constituantes. La proximité de Québec et de Montréal de même que leur plus grande mobilité en raison de leur âge et de l'absence de personnes à charge expliquent probablement ce phénomène. A l'UQTR, 13% des étudiants se sont adressés à une autre université, 11% à deux autres universités et 4% à trois autres universités.

A l'UQAC, 13% des étudiants ont fait des demandes ailleurs que dans la constituante où ils étaient inscrits à l'automne 1978, dont 9% dans une autre institution et 4% dans deux autres institutions. Au CEUOQ, des 8% qui ont demandé d'être admis dans d'autres institutions, 6% se sont adressés à une autre institution et 2% à deux autres. A l'UQAR, 4% seulement ont fait une demande dans une autre université ou constituante.

Acceptations par d'autres universités ou constituantes

Parmi les étudiants qui ont demandé leur admission dans une ou plusieurs autres institutions d'enseignement universitaire, 39% au CEUOQ, 30% à l'UQAC et 22% à l'UQTR n'ont pas eu le choix d'étudier ailleurs puisque les autres institutions ont refusé leur demande. Mais les autres étudiants, soit la grande majorité de ceux qui ont tenté d'être admis dans une autre institution, ont été acceptés par une ou plusieurs autres institutions. Ils ont donc accordé le premier choix à la constituante où ils étaient inscrits à l'automne 1978.

Tableau 9

Répartition selon les demandes d'admission dans d'autres universités ou constituantes, les acceptations, les demandes d'admission dans des programmes d'études différents et la préférence du programme d'inscription

	Total %	UQAC %	UQAR %	UQTR %	CEUQ %
Autres demandes d'admission					
(N = 1143)					
aucune	84	87	96	71	91
une	9	9	4	13	6
deux	5	4	—	11	2
trois	1	—	—	4	—
plus de trois	—	1	—	—	—
TOTAL	99	101	100	99	99
Acceptations par d'autres universités ou constituantes					
(n = 180)					
aucune	24	30	—	22	39
une	47	53	87	42	39
deux	19	12	—	23	17
trois	4	2	—	6	—
plus de trois	2	2	—	1	6
N.S.P./P.R.	4	—	12	5	—
TOTAL	100	99	99	99	101
Programmes d'études demandés					
(N = 1144)					
un	80	82	88	71	87
deux	16	15	11	21	11
trois	3	2	—	5	—
plus de trois	1	1	—	3	1
TOTAL	100	100	99	100	99
Préférence pour le programme d'inscription					
(n = 228)					
oui	84	82	70	88	85
non	12	16	11	9	14
N.S.P./P.R.	4	2	18	3	—
TOTAL	100	100	99	100	99

Programmes d'études différents

La très grande majorité des étudiants ont fait leur demande d'admission dans un seul programme d'études. Ici encore on observe que la population de l'UQTR ne se comporte pas tout à fait comme celle des autres constituantes: 29% des étudiants de cette constituante avaient choisi deux programmes d'études ou plus, comparativement à 18% des étudiants de l'UQAC, 12% de ceux du CEUOQ et 11% de ceux de l'UQAR.

Préférence en matière de programme d'études

Le programme d'études auquel étaient inscrits à l'automne 1978 les étudiants qui avaient demandé d'être admis dans des programmes différents constitue leur premier choix dans la plupart des cas. La proportion de ceux pour qui le programme d'études qu'ils poursuivaient à l'automne n'est pas un premier choix est de 16% à l'UQAC, 14% au CEUOQ, 11% à l'UQAR et 9% à l'UQTR. Dans le cas du groupe de l'UQAR, on observe 18% d'indécis ou de sans réponse.

Raison du choix d'une constituante de l'Université du Québec

On a demandé aux personnes interrogées quel degré d'importance avait eu chacune des huit raisons retenues comme étant susceptibles d'influencer le choix d'une université plutôt que d'une autre, dans leur décision de s'inscrire à l'une des constituantes de l'université du Québec.

La proximité ou l'emplacement de l'Université du Québec dans la région se révèle être dans la plupart des cas la raison majeure du choix d'une constituante. Cette raison est considérée "très importante" par 73% des étudiants du CEUOQ, par 69% de ceux de l'UQAR et par 67% de ceux de l'UQAC; à l'UQTR, la proportion d'étudiants de cet avis baisse à 41%. Les deux tiers des étudiants

qui proviennent de la région dans laquelle est située la constituante[1] jugent que cette raison a été très importante dans leur décision, en comparaison de 38% de cet avis parmi ceux qui n'habitaient pas la région au moment de leur demande d'admission.

La deuxième raison en ordre d'importance des pourcentages recueillis est la possibilité de suivre des cours à temps partiel. Pouvoir bénéficier d'un tel régime d'études est perçu comme ayant été un facteur très important dans la décision de s'inscrire à une des constituantes de l'Université du Québec par 78% des étudiants du CEUOQ, 67% de ceux de l'UQAC, et 64% de ceux de l'UQAR. Comparativement, 41% seulement de ceux de l'UQTR sont de cet avis, la différence s'expliquant du fait que c'est dans cette constituante que la proportion d'étudiants à temps complet est la plus forte.

Quant au degré d'importance de ce facteur selon la région de provenance, on observe qu'il est considéré très important par un pourcentage un peu plus élevé d'étudiants de la région (62%) que d'étudiants de l'extérieur (51%).

Les économies réalisables en continuant de demeurer dans la région sont une raison très importante du choix de l'Université du Québec d'après environ trois étudiants sur cinq au CEUOQ, à l'UQAC, à l'UQAR ainsi que parmi ceux qui proviennent de la région et d'après environ deux étudiants sur cinq à l'UQTR ainsi que parmi ceux qui proviennent de l'extérieur.

La qualité des cours et des programmes offerts est la quatrième raison selon l'ordre des pourcentages recueillis dans la catégorie "très importante". Cette raison aurait été très influente pour près des trois cinquièmes des étudiants du CEUOQ, près de la moitié des étudiants de l'UQAC et de l'UQAR et pour le tiers environ de ceux de l'UQTR. On n'observe pas de différence ici selon la région de provenance.

---

(1) Voir tableaux mécanographiques nos 46 à 53.

Pour ce qui est des autres raisons de s'inscrire à l'Université du Québec, soumises aux personnes interrogées, il s'avère qu'elles ont eu moins d'importance dans la décision des étudiants que celles dont on vient de traiter. Ainsi en est-il de l'aspect plus humain d'une petite université, jugé très important par le tiers de l'ensemble des étudiants, de la qualité du milieu de vie loin des grands centres, perçue comme très importante par le quart des étudiants au total, de la variété des programmes offerts et de la renommée de l'Université du Québec, considérées très importantes par le cinquième de tous les étudiants. Par rapport à ces quatre raisons, on ne note aucune différence significative selon la région de provenance. Bien que ces raisons ne soient pas jugées aussi importantes dans le choix de l'Université du Québec que la proximité, le régime d'études, les facteurs de coûts et la qualité des cours et des programmes, cela ne signifie pas pour autant qu'elles soient dénuées d'importance. En effet, pour chacune d'elles, la moitié au moins des étudiants convient qu'elle a été très ou assez importante dans leur décision.

Il ressort que l'accessibilité de l'Université du Québec serait le facteur le plus influent dans le processus de sélection qui conduit les étudiants à choisir une de ses constituantes comme institution d'enseignement universitaire. Les trois raisons estimées les plus importantes par le plus grand nombre d'étudiants réfèrent au concept d'accessibilité. Accessibilité géographique d'abord, par la proximité ou l'emplacement régional; accessibilité institutionnelle ensuite, en offrant un régime d'études à temps partiel; accessibilité économique enfin, en permettant aux étudiants de demeurer dans la région et, de ce fait, de diminuer les coûts de leur formation universitaire.

Le deuxième facteur qui déterminerait le choix d'une constituante de l'Université du Québec serait de caractère institutionnel puisqu'il s'agit de la qualité des cours et des programmes offerts.

Tableau 10

Raison du choix de l'université du Québec

N = 1144

	Très important	Assez important	Peu important	Pas du tout important	Total
	%	%	%	%	%
Proximité					
Total	60	22	11	7	100
UQAC	67	20	8	4	99
UQAR	69	20	11	—	100
UQTR	41	28	15	15	99
CEUOQ	73	13	9	4	99
Cours à temps partiel					
Total	59	16	12	12	99
UQAC	67	11	13	8	99
UQAR	64	19	14	3	100
UQTR	41	20	14	25	100
CEUOQ	78	11	6	5	100
Economies					
Total	54	22	13	10	99
UQAC	63	17	11	8	99
UQAR	59	24	13	3	99
UQTR	39	29	14	17	99
CEUOQ	63	15	14	7	99
Qualité des cours et programmes					
Total	45	36	11	6	98
UQAC	49	31	11	7	98
UQAR	46	43	9	2	100
UQTR	34	44	13	9	100
CEUOQ	58	24	11	6	99

Tableau 10 (suite)

Aspect plus humain	Très important %	Assez important %	Peu important %	Pas du tout important %	Total %
Total	32	30	23	13	98
UQAC	34	26	24	14	98
UQAR	29	35	29	5	98
UQTR	28	35	16	19	98
CEUOQ	40	22	27	11	100
Qualité du milieu de vie					
Total	24	30	27	17	98
UQAC	30	27	26	17	100
UQAR	29	35	32	2	98
UQTR	16	33	25	24	98
CEUOQ	27	26	29	17	99
Variété des programmes					
Total	21	29	35	14	99
UQAC	27	29	29	15	100
UQAR	22	35	39	3	99
UQTR	12	30	35	22	99
CEUOQ	29	23	38	10	100
Renommée de l'Université du Québec					
Total	19	35	31	14	99
UQAC	22	33	28	16	99
UQAR	18	41	37	3	99
UQTR	15	36	30	19	100
CEUOQ	24	28	35	12	99

Quant aux facteurs reliés à l'environnement, tels l'aspect plus humain d'une petite université et la qualité du milieu de vie loin des grands centres, ils n'auraient pas autant d'influence dans le processus de sélection d'une institution universitaire que l'accessibilité et la qualité des cours et des programmes. Il en est de même de la variété des programmes et de la renommée de l'Université du Québec.

Critère d'admission

A l'UQTR, les trois quarts des étudiants ont été admis à l'Université du Québec sur la base d'un diplôme d'études, comparativement aux deux tiers environ des étudiants à l'UQAC et au CEUOQ et à 43% de ceux de l'UQAC. Dans cette dernière constituante, le pourcentage d'étudiants admis sur une base adulte, c'est-à-dire avoir 22 ans ou plus et les connaissances appropriées et l'expérience pertinente, est plus élevé (57%) qu'ailleurs.

En croisant le critère d'admission par l'occupation du père(1), on observe que les étudiants dont le père est technicien ou ouvrier spécialisé, ouvrier semi-spécialisé, non-spécialisé ou journalier ou encore agriculteur, ont été admis à l'Université du Québec sur une base adulte dans une proportion plus importante que les étudiants dont le père est dans une catégorie d'occupation supérieure. Il existe également une relation entre le critère d'admission et le niveau de scolarité du père(2). La proportion d'étudiants admis sur une base adulte est d'autant plus importante que le père est peu scolarisé.

---

(1) Voir tableau mécanographique no 75.

(2) Voir tableau mécanographique no 83.

Tableau 11

Critère d'admission selon les constituantes

N = 1144	Diplôme	Adulte	Total
	%	%	%
Total	66	34	100
UQAC	68	31	99
UQAR	43	57	100
UQTR	75	24	99
CEUOQ	66	33	99

2.6 Motivations aux études universitaires

Cette section sur les motivations aux études universitaires traitera d'abord de l'abandon d'études universitaires, puis du retour aux études après une période de travail à temps plein et finalement, des motivations à entreprendre des études universitaire.

Abandon d'études universitaires et raison de l'abandon

Au CEUOQ, 24% de la population a déjà abandonné des études universitaires entreprises dans le passé; cela représente une proportion plus considérable qu'à l'UQAC et qu'à l'UQTR (19% respectivement) et qu'à l'UQAR (17%). Pour la grande majorité des personnes interrogées, l'inscription à l'Université du Québec correspond donc à une première expérience d'études universitaires.

La raison invoquée le plus fréquemment à l'UQTR (32%), à l'UQAC (31%) et au CEUOQ (26%) pour expliquer l'abandon d'études universitaires antérieures est un changement d'orientation ou d'option. A l'UQAR, la situation de travail est mentionnée plus souvent (25%) comme cause d'abandon que dans les autres constituantes. Le besoin de réfléchir, qui s'apparente étroitement sans doute à un changement d'orientation ou d'option, a incité de 6 à 13% des gens, selon les constituantes, à abandonner les études dans le passé. La situation financière, l'état de santé et la situation familiale ont empêché une petite proportion des personnes interrogées de terminer les études universitaires entreprises. Le goût de voyager, dans certains cas, l'employeur, dans d'autres cas, ont joué un rôle dans l'abandon des études.

Dans "autre raison" (21%), on note des réponses multiples (par exemple, situation financière <u>et</u> situation familiale ou autre combinaison de catégories de réponse) de même que l'insatisfaction à l'endroit des professeurs et des cours ou des raisons personnelles.

Tableau 12

Abandon d'études universitaires

Abandon (N = 1144)	Total %	UQAC %	UQAR %	UQTR %	CEUOQ %
oui	19	19	17	19	24
non	80	81	83	81	75
TOTAL	99	100	100	100	99

Raison de l'abandon n = 223	Total %	UQAC %	UQAR %	UQTR %	CEUOQ %
changement d'orientation	28	31	17	32	26
travail	18	14	25	19	18
besoin de réfléchir	9	13	8	9	6
situation financière	8	8	6	9	6
état de santé	6	6	8	5	6
situation familiale	6	10	11	1	6
employeur	1	2	—	1	—
goût de voyager	1	—	3	—	4
autre raison	21	16	19	23	26
N.S.P./P.R.	1	—	3	—	2
TOTAL	99	100	100	99	100

L'absence de motivation à l'égard du programme d'études choisi se traduisant par un désir de changer d'orientation ou d'option ou par un besoin de réfléchir, semble donc avoir davantage contribué à l'abandon des études entreprises dans le passé que les causes d'ordre financier ou la situation de travail.

Motivation du retour aux études

Des préoccupations de carrière semblent être la principale motivation du retour aux études après une période de travail à temps plein. En effet, parmi les personnes qui ont travaillé à temps plein avant leur inscription à l'Université du Québec, environ la moitié dans chacune des constituantes ont répondu que leur principale raison d'entreprendre des études universitaires était en vue du perfectionnement relié à l'avancement dans leur emploi et de 13 à 18%, selon les constituantes, que c'était en vue d'une réorientation de leur carrière. Les autres, soit le tiers environ des étudiants, estiment que leur décision de s'inscrire à l'Université du Québec après avoir travaillé à temps plein provient d'abord d'un désir de développement personnel ou de leur intérêt personnel. Ce dernier groupe aurait donc des motivations de nature culturelle ou intellectuelle, tandis que le premier qui constitue la majorité, aurait plutôt des motivations de nature professionnelle ou occupationelle.

Motivations et attentes vis-à-vis des études universitaires

Pour les fins de l'étude, on avait choisi six motivations ou attentes qui peuvent intervenir dans la décision d'entreprendre des études universitaires. Trois d'entre elles étaient de nature culturelle ou intellectuelle, à savoir, l'acquisition de connaissances, le développement des capacités intellectuelles et l'acquisition de méthodes de travail intellectuel. Les trois autres étaient de nature professionnelle ou occupationnelle, à savoir, l'acquisition

Tableau 13

Motivation du retour aux études

n = 792	Total	UQAC	UQAR	UQTR	CEUOQ
	%	%	%	%	%
perfectionnement	52	52	51	52	54
développement ou intérêt personnel	31	35	30	29	27
réorientation de carrière	16	13	18	16	18
autre raison	1	1	1	3	1
TOTAL	100	101	100	100	100

d'une formation professionnelle, l'acquisition d'une formation adaptée au marché du travail et l'obtention d'un diplôme universitaire, cette dernière pouvant référer également à un désir de prestige ou de mobilité sociale. Toutes les personnes interrogées étaient appelées à se prononcer sur l'importance relative de chacune de ces six raisons dans leur décision d'entreprendre des études universitaires et ce, qu'elles aient travaillé ou non à temps plein auparavant.

Le désir d'acquérir des connaissances apparaît comme la motivation la plus importante, eu égard à la décision d'entreprendre un cours universitaire. Au moins sept étudiants sur dix dans chaque constituante considèrent qu'il a été "très important" dans leur décision et si l'on ajoute à ces proportions les étudiants qui pensent qu'il a été "assez important", on voit que la presque totalité des étudiants, étaient motivés par ce désir lorsqu'ils se sont inscrits à l'université.

L'acquisition d'une formation professionnelle serait presque aussi importante que celle des connaissances, d'après les pourcentages recueillis. Au moins neuf étudiants sur dix dans les diverses constituantes estiment que cette raison a eu de l'importance dans leur décision. Plus d'étudiants encore auraient été très motivés par le désir d'acquérir une formation professionnelle au CEUOQ que dans les autres constituantes.

Troisième motivation en ordre d'importance des pourcentages observés, la possibilité de développer les capacités intellectuelles. On peut penser qu'elle aurait davantage contribué à la décision de ceux qui la considèrent "très importante" que de ceux qui la considèrent "assez importante". Si tel est le cas, elle aurait un peu plus influencé les étudiants de Chicoutimi et de Hull/Rouyn-Noranda (64% respectivement) que ceux de Rimouski (55%) et de Trois-Rivières (51%).

Quant au désir d'obtenir un diplôme universitaire, il aurait fortement motivé la moitié environ des étudiants de l'UQAC et de l'UQAR, 55% de ceux du CEUOQ et jusqu'à 61% de ceux de l'UQTR.

C'est vis-à-vis de l'acquisition d'une formation adaptée au marché du travail qu'on observe le plus grand écart entre les proportions d'étudiants des diverses constituantes qui la considèrent très importante. Les deux tiers des étudiants du CEUOQ sont de cet avis, comparativement à 53% à l'UQTR, 48% au l'UQAC et 43% à l'UQAR.

Enfin, l'acquisition de méthodes de travail intellectuel aurait incité fortement de 43 à 55% des étudiants, selon les constituantes, à entreprendre des études universitaires.

En croisant la motivation aux études universitaires par l'occupation du père,(1) on observe que les seuls étudiants pour lesquels le désir d'acquérir des connaissances n'apparaît pas comme la raison la plus importante, en termes de pourcentages, sont ceux dont le père est un professionnel libéral "traditionnel". Dans ce cas, la motivation qui recueille le plus fort pourcentage de "très importante" est l'obtention du diplôme universitaire, l'acquisition des connaissances venant en second lieu. De la même façon, c'est le seul cas où l'obtention du diplôme universitaire obtient un pourcentage aussi élevé (65%) comme raison d'entreprendre des études à l'université.

L'acquisition d'une formation professionnelle ne serait pas non plus la deuxième raison la plus importante dans le cas des fils des professionnels ou des cadres moyens ou dans celui des fils d'administrateurs ou de cadres supérieurs dans le secteur public, para-public ou privé. Pour les premiers, le développement des capacités intellectuelles et l'acquisition des méthodes de travail intellectuel auraient été plus motivants. Dans le cas des fils d'administrateurs ou de cadres supérieurs des divers secteurs, le désir de recevoir une formation adaptée au marché du travail aurait été plus déterminant que l'acquisition d'une formation professionnelle. Les fils des employés de bureau ou de services accorderaient le même ordre d'importance à l'acquisition d'une formation professionnelle qu'à celle des méthodes de travail intellectuel.

---

(1) Voir tableaux mécanographiques nos 68 à 73.

Il demeure que, dans la plupart des cas, une motivation de nature culturelle ou intellectuelle, en l'occurence l'acquisition de connaissances, aurait donc une très légère préséance sur une motivation de nature professionnelle ou occupationnelle, soit l'acquisition d'une formation professionnelle, dans la décision d'entreprendre des études universitaires.

Tableau 14

Motivation aux études universitaires

N = 1144

	Très important %	Assez important %	Peu important %	Pas du tout important %	Total %
Acquisition de connaissances					
Total	74	24	2	—	100
UQAC	75	23	1	—	99
UQAR	73	26	1	—	99
UQTR	71	27	2	—	100
CEUOQ	78	18	4	—	100
Acquisition d'une formation professionnelle					
Total	67	25	6	2	100
UQAC	64	27	4	4	99
UQAR	63	27	10	—	100
UQTR	67	26	4	2	99
CEUOQ	75	17	7	1	100
Développement des capacités intellectuelles					
Total	58	35	6	1	100
UQAC	64	29	6	1	100
UQAR	55	39	5	—	99
UQTR	51	42	5	1	99
CEUOQ	64	28	7	—	99
Obtention d'un diplôme universitaire					
Total	55	28	13	3	99
UQAC	51	31	14	4	100
UQAR	49	33	17	1	100
UQTR	61	26	11	3	101
CEUOQ	55	24	14	6	99

Tableau 14 (suite)

	Très important %	Assez important %	Peu important %	Pas du tout important %	Total %
Acquisition d'une formation adaptée au marché du travail					
Total	52	31	12	3	98
UQAC	48	31	14	6	99
UQAR	43	41	13	1	98
UQTR	53	32	12	3	100
CEUOQ	66	20	11	2	99
Acquisition de méthodes de travail intellectuel					
Total	49	37	11	3	100
UQAC	55	30	10	4	99
UQAR	47	43	9	1	100
UQTR	43	39	13	3	98
CEUOQ	49	36	12	2	99

3. CONCLUSION

Les étudiants des constituantes de l'UQAC, de l'UQAR et du CEUOQ présentent des caractéristiques assez homogènes, tant du point de vue de leur situation actuelle, alors qu'on les retrouve surtout comme étudiants à temps partiel et travailleurs à temps plein, que de celui de leur situation antérieure à l'admission à l'Université du Québec, alors que la plupart étaient travailleurs à temps plein. A plusieurs égards, une bonne proportion des étudiants de l'UQTR ressemble plutôt aux étudiants "traditionnels". Ceux-là sont plus jeunes, à prédominance masculine et, avant leur admission, ils étaient aux études à temps complet. A la différence des étudiants des autres constituantes, ils n'ont pas eu d'expérience de travail à temps plein avant de s'inscrire à l'université.

La moitié environ des étudiants, parfois davantage dans l'une ou l'autre des constituantes, vient d'un milieu familial où le père avait tout au plus terminé des études primaires. Le niveau de scolarité du père rapprocherait ici les étudiants de l'UQTR de ceux des autres constituantes.

L'accessibilité et la qualité des cours et des programmes ont été les facteurs déterminants du choix d'une constituante de l'Université du Québec plutôt que d'une autre institution d'enseignement universitaire. Pour la plupart des étudiants en effet, les principaux facteurs qui expliquent leur choix de l'Université du Québec sont la proximité ou l'emplacement de la constituante dans leur région, la possibilité de suivre des cours à temps partiel et la possibilité de réaliser des économies en demeurant dans leur région, soit trois aspects de l'accessibilité, et la qualité académique.

Peu d'étudiants ont demandé leur admission dans d'autres institutions d'enseignement universitaire. Et parmi ceux qui l'ont fait, la majorité ont été acceptés et ont préféré s'inscrire à la constituante à laquelle ils étudiaient à l'automne 1978. De plus, la plupart des étudiants poursuivaient des études dans un programme d'études qui constitue pour eux un premier choix, ce qui est même le cas de ceux qui ont fait des demandes d'admission dans des programmes différents.

Pour toutes ces raisons, on peut voir que pour le grand nombre, la seule présence de l'Université du Québec dans une région a été déterminante dans leur choix d'une constituante et, partant, dans le fait d'entreprendre des études universitaires.

Quant aux valeurs véhiculées par rapport aux études universitaires, tout compte fait, elles sont autant intellectuelles qu'occupationnelles. Si le désir d'acquérir des connaissances motive les personnes interrogées à entreprendre des études à l'université, il en va de même du désir d'acquérir une formation professionnelle. Les motivations d'ordre occupationnel acquièrent d'autant plus d'importance que la population concernée est en majorité composée de personnes qui ont déjà travaillé à plein temps et que leur décision de retourner aux études se fonde surtout sur des préoccupations reliées à leur emploi ou à leur carrière. Quant au désir d'obtenir un diplôme comme motivation aux études, il est à son plus fort à l'UQTR, là précisément où une bonne proportion de la population est plus jeune et sans expérience préalable de travail.

ANNEXE 1

Catégories de réponses ajoutées

Code d'occupations

Catégories de réponses ajoutées

Question 8: moyen par lequel l'étudiant a surtout co[illegible] constituante où il est inscrit

code 7: par la publicité de l'Université (2) et par vos compagnons d'études ou de travail (3)

Question 11: principale raison de l'abandon des études universitaires

code 0: le goût de voyager

Question 13: principale source de revenu pour l'année 1978-79

code 12: travail à temps partiel (01) et économies provenant d'un travail d'été (03)

code 13: assurance-chômage

code 14: économies antérieures (autres que celles provenant d'un travail d'été)

code 15: parents (09) ou conjoint (10) et autre source (97)

Question 27b): catégories de revenus (colonnes (70) (71) (72) (73) (74))

moins de $2,500.

de $2,500. à $4,999.

de $5,000. à $6,999.

de $7,000. à $9,999.

de $10,000 à $12,499.

de $12,500. à $14,999.

de $15,000. à $17,499.

de $17,500. à $19,999.

de $20,000. à $24,999.

de $25,000. à $34,999.

$35,000. et plus

Salaire de 1979	99997
Refus	99998
N.S.P./P.R.	99999

Question 27b): coefficient de correction pour obtenir des dollars constants en 1978 (1).

1967: X 1.941

1968: X 1.877

1969: X 1.820

1970: X 1.783

1071: X 1.751

1972: X 1.687

1973: X 1.582

1974: X 1.424

1975: X 1.284

1976: X 1.203

1977: X 1.110

1978: X 1.000

---

(1) Etabli par l'UQAM.

<u>Question 29</u>: raison la plus importante de s'inscrire à l'université

code 5: perfectionnement relié à l'avancement dans votre emploi (1) et développement personnel ou intérêt personnel (2)

code 6: développement personnel ou intérêt personnel (2) et réorientation dans votre carrière (3).

Code d'occupations* (Q.16, 20, 22, 26)

01 Professions libérales traditionnelles: avocat, médecin, ingénieur, architecte, comptable agrée, etc.

02 Professionnels dans le secteur public et para-public ou cadres moyens dans l'entreprise privée: psychologue, gérant, agent d'administration, agent de recherche, économiste, sociologue, analyste

03 Administrateurs et cadres supérieurs dans l'entreprise privée ou publique: hôpital, ministère, grands commerces, grandes entreprises, compagnies, usines

04 Gérants de petits commerces de même que propriétaires, gérants de boutiques, épicerie, tabagie, nettoyeurs, etc.

05 Employés de bureau, de services, vendeurs, représentants de commerce: coiffeurs, garçons de table, commis-boucher, etc. (à l'emploi d'autrui)

06 Techniciens, ouvriers spécialisés, contremaîtres, semi-professionnels

07 Ouvriers semi-spécialisés, ouvriers non-spécialisés, journaliers, manoeuvres, salariés agricoles (non propriétaires de ferme)

08 Agriculteurs, cultivateurs, éleveurs, (propriétaires de ferme)

09 Enseignants (tout niveau)

10 Maîtresses de maison

11 Autres

12 Maîtresses de maison + occupation (Q.22 seulement)

98 Refus

99 P.R.

---

* Catégories établies par l'UQAM.

ANNEXE 2

Questionnaire

Directives aux intervieweurs

crop

[illegible]

ETUDE NO: 0 9 3 7 (1 2 3 4)

QUESTIONNAIRE NO: ☐ ☐ ☐ ☐ (5 6 7 8)

CODE: ☐ ☐ ☐ ☐ (9 10 11 12)

☐ ☐ ☐ ☐ (13 14 15 16)

TELEPHONE: ____________________

RESULTAT PROGRESSIF DES APPELS	JOUR	HEURE	RESULTAT
1er APPEL			
2e APPEL			
3e APPEL			
4e APPEL			
5e APPEL			
6e APPEL			
7e APPEL			
8e APPEL			
9e APPEL			
10e APPEL			

REMARQUES: ____________________

RESULTAT FINAL DES APPELS

(   )

01- COMPLETE
02- REFUS DU MENAGE
03- REFUS DE L'INDIVIDU CHOISI
04- ABSENCE PROLONGEE
05- QUESTIONNAIRE INCOMPLET
06- ACTUELLEMENT MALADE - HOSPITALISE
07- PAS DE REPONSE
08- ABSENCE TEMPORAIRE
12- NUMERO DISCONTINUE
13- NON RESIDENTIEL
14- INCAPACITE (SOURD, IDIOT, SENILE, ETC.)
15- LANGUE ETRANGERE
16- NON ELIGIBLE: ____________ (PRECISER)
0 AUTRES: ____________ (PRECISER)

REMARQUES: ____________________

____

Bonjour (bonsoir), ici ____________ du Centre de recherche sur l'opinion publique. Nous faisons un sondage auprès des étudiants inscrits à la session d'automne 1978 à l'Université du Québec afin de connaître certaines de leurs caractéristiques générales.

(SI LA PERSONNE CHOISIE EST PRESENTE, PROCEDER. SI ELLE EST ABSENTE, DEMANDER LE JOUR ET L'HEURE OU ON POURRA LA REJOINDRE ET EN PRENDRE NOTE.)

JOUR: ____________ HEURE: ____________

crop

1. Tout d'abord, pourriez-vous me dire sur quelle base vous avez été admis(e) à l'Université du Québec à __________________ dans le programme d'études que vous poursuiviez à la session d'automne 1978. Est-ce sur la base d'un diplôme d'études collégiales ou universitaires ou sur la base adulte (c'est-à-dire avoir 22 ans ou plus et avoir les connaissances appropriées et l'expérience pertinente)? (17)

sur la base d'un diplôme.	1
sur la base adulte.	2
autre: ______________________ (préciser)	3
refus	8
P.R..	9

2. Quelle ville habitiez-vous lorsque vous avez décidé de faire votre demande d'admission à l'Université du Québec à __________________ dans le programme d'études que vous poursuiviez à la session d'automne 1978?

____
(Inscrire le nom de la ville)

(18)(19)

A L'USAGE DU BUREAU

Région administrative de résidence (ENCERCLER LE CHIFFRE APPROPRIE):

Bas St-Laurent, Gaspésie, (Bas St-Laurent, Ste-Anne-des-Monts, Gaspé, Bonaventure)	01
Saguenay - Lac St-Jean (Chicoutimi, Roberval).	02
Québec (Québec, Chaudière, Rivière-du-Loup).	03
Trois-Rivières (Mauricie, Bois-Franc).	04
Cantons de l'Est	05
Montréal (Montréal métropolitain, Richelieu, St-Hyacinthe, St-Jean, Granby, Beauharnois, Terrebonne, Joliette). . . .	06
Outaouais (Hull, Labelle).	07
Nord-Ouest (Rouyn-Noranda, Abitibi).	08
Côte-Nord (Saguenay, Mingan)	09
Nouveau-Québec	10
Autre province ou autre pays	11
Refus.	98
P.R.	99

3. Lorsque vous avez décidé d'entreprendre des études universitaires dans le programme auquel vous étiez inscrit(e) à la session d'automne 1978, dans combien d'autres universités ou constituantes de l'Université du Québec aviez-vous fait une demande d'admission en excluant l'Université du Québec à __________________? (20)

aucune autre université ou constituante.	1	P.À Q.5
une autre université ou constituante . .	2	
deux autres universités ou constituantes	3	
trois autres universités ou constituantes	4	
plus de trois autres	5	
refus.	8	
P.R.	9	

4. Combien de ces universités ou de ces constituantes ont-elles accepté votre demande d'admission, en excluant toujours l'Université du Québec à ____________? (21)

aucune autre université ou constituante.	1	
une autre université ou constituante . .	2	
deux autres universités ou constituantes	3	
trois autres universités ou constituantes	4	
plus de trois autres	5	
refus.	8	
P.R.	9	

5. Dans combien de programmes différents au total, s'il y a lieu, aviez-vous fait une demande d'admission? (22)

un seul programme.	1	P.à Q.7
deux programmes.	2	
trois programmes	3	
plus de trois programmes	4	
refus.	8	
P.R.	9	

6. Si vous aviez à donner un ordre de préférence à ces divers programmes d'études universitaires, diriez-vous que le programme auquel vous étiez inscrit(e) à la session d'automne 1978 est pour vous un premier choix? (23)

oui.	1
non.	2
refus.	8
P.R.	9

7. Toutes sortes de raisons peuvent faire qu'on décide de s'inscrire à une université plutôt qu'à une autre. Dites-moi si, pour vous personnellement, chacune des raisons suivantes a été très importante, assez importante, peu importante ou pas du tout importante dans votre décision de vous inscrire à l'Université du Québec à ____________:

	Très importante	Assez importante	Peu importante	Pas du tout importante	Refus	P.R.	
la proximité, l'emplacement de l'Université du Québec dans la région.	1	2	3	4	8	9	(24)
la variété des programmes offerts	1	2	3	4	8	9	(25)
la qualité du milieu de vie loin des grands centres	1	2	3	4	8	9	(26)
la renommée de l'Université du Québec . .	1	2	3	4	8	9	(27)
l'aspect plus humain d'une petite université.	1	2	3	4	8	9	(28)
la possibilité de suivre des cours à temps partiel	1	2	3	4	8	9	(29)
la qualité des cours et des programmes offerts	1	2	3	4	8	9	(30)
les économies réalisables en continuant de demeu- dans la région. . . .	1	2	3	4	8	9	(31)

8. Au meilleur de votre souvenir, par quelle(s) personne(s) ou par quel(s) moyen(s) diriez-vous que vous aviez surtout connu l'Université du Québec à ______________ au moment d'y faire votre demande d'admission? (32)

LIRE

UNE SEULE REPONSE

surtout par des conseillers en orientation ou des professeurs.	1
surtout par la publicité de l'Université.	2
surtout par vos compagnons d'études ou de travail.	3
surtout par votre famille	4
surtout par la présence de l'Université dans le milieu.	5
autre: ______________ (préciser)	6
P.R..	9

9. On peut décider d'entreprendre des études universitaires pour toutes sortes de raisons. Dites-moi si, pour vous personnellement, chacune des raisons suivantes a été très importante, assez importante, peu importante ou pas du tout importante dans votre décision d'entreprendre des études universitaires:

DEMANDER EN ROTATION	Très importante	Assez importante	Peu importante	Pas du tout importante	Refus	P.R.	
a) acquérir des connaissances. .	1	2	3	4	8	9	(33)
b) acquérir une formation professionnelle. . . .	1	2	3	4	8	9	(34)
c) développer vos capacités intellectuelles.	1	2	3	4	8	9	(35)
d) recevoir une formation adaptée au marché du travail	1	2	3	4	8	9	(36)
e) acquérir des méthodes de travail intellectuel.	1	2	3	4	8	9	(37)
f) obtenir un diplôme universitaire. .	1	2	3	4	8	9	(38)

10. J'aimerais maintenant que vous me disiez s'il vous est déjà arrivé d'abandonner des études universitaires entreprises à l'Université du Québec ou dans une autre université, à l'exception de l'abandon pendant la session d'automne 1978 ou la session d'hiver 1979? (39)

oui.	1	
non.	2	P.à Q.12
refus.	8	P.à Q.12
P.R.	9	P.à Q.12

11. On peut abandonner des études universitaires pour toutes sortes de raisons. Parmi les raisons suivantes, pour vous personnellement, quelle a été la principale raison de l'abandon de vos études universitaires? (40)

LIRE

votre état de santé.	1
votre situation financière	2
un changement d'orientation ou d'option.	3
votre situation familiale.	4
votre employeur.	5
votre travail.	6
le besoin de réfléchir	7
autre: ______ (préciser)	8
P.R.	9

12a). Parlons maintenant de votre situation actuelle. Est-ce que vous êtes inscrit(e) à la session d'hiver 1979? (41)

oui.	1	
non.	2	P.À Q.13
autre: ______ (préciser)	3	P.À Q.13
refus.	8	P.À Q.13
P.R.	9	P.À Q.13

12b). Etes-vous inscrit(e) à temps complet ou à temps partiel? (42)

à temps complet.	1
à temps partiel.	2
autre: ______ (préciser)	3
refus.	8
P.R.	9

13. Parmi les sources de revenu suivantes, quelle est votre <u>principale</u> source de revenu pour l'année 1978-79? (43)(44)

LIRE

le travail à temps plein.	01
le travail à temps partiel.	02
les économies provenant d'un travail d'été	03
un prêt-bourse (ou des prêts-bourses) . .	04
une bourse (ou des bourses)	05
un prêt (ou des prêts).	06

NE PAS LIRE

travail à temps plein (ou partiel)+ prêt ou bourse.	07
travail d'été + prêt ou bourse	08
parents	09
conjoint.	10
autre: ______ (préciser)	97
refus	98
P.R..	99

14. Dans laquelle des catégories d'occupation suivantes vous situez-vous présentement: (45)

LIRE

exclusivement au travail.	1	
simultanément aux études et au travail. .	2	
exclusivement aux études.	3	
exclusivement à la recherche d'un emploi.	4	
simultanément aux études et à la recherche d'un emploi	5	P. À Q.18
autre: ____________ (préciser)	7	
refus	8	
P.R..	9	

15. Est-ce que vous travaillez à temps plein ou à temps partiel? (46)

à temps plein.	1
à temps partiel.	2
refus.	8
P.R.	9

16. Quelle est votre occupation? (47)(48)

____

(préciser le genre d'emploi)

17. Dans laquelle des catégories suivantes se situe votre salaire annuel brut? (49)(50)

LIRE

moins de $2,500.	01
de $2,500 à $4,999	02
de $5,000 à $6,999	03
de $7,000 à $9,999	04
de $10,000 à $12,499	05
de $12,500 à $14,999	06
de $15,000 à $17,499	07
de $17,500 à $19,999	08
de $20,000 à $24,999	09
de $25,000 à $34,999	10
$35,000 et plus.	11
refus.	98
P.R.	99

18. Quel âge avez-vous? (51)(52)

INSCRIRE L'AGE ⌊__|__⌋ ANS

ET

ENCERCLER LE CHIFFRE APPROPRIE

(53)(54)

20 ans ou moins.	01
de 21 à 22 ans	02
de 23 à 24 ans	03
de 25 à 26 ans	04
de 27 à 28 ans	05
de 29 à 30 ans	06
de 31 à 35 ans	07
de 36 à 40 ans	08
de 41 à 45 ans	09
de 46 à 50 ans	10
plus de 50 ans	11
refus.	98
P.R.	99

19. Combien avez-vous de personnes à charge, s'il y a lieu? (55)

0 1 2 3 4 5 et plus

20. Parlons maintenant de vos parents. Pourriez-vous me dire quelle a été l'occupation principale de votre père durant la <u>majeure</u> partie de sa vie? (56)(57)

____
(préciser le genre d'emploi)

21. Au meilleur de votre connaissance, combien d'années d'études diriez-vous que votre père a complétées? (58)

moins de 5 ans.	1
de 5 à 7 ans.	2
de 8 à 9 ans.	3
de 10 à 11 ans.	4
de 12 à 15 ans.	5
16 ans et plus.	6
refus	8
P.R..	9

22. Quelle a été l'occupation principale de votre mère durant la <u>majeure</u> partie de sa vie? (59)(60)

____
(préciser le genre d'emploi)

23. Et combien d'années d'études diriez-vous que votre mère a complétées? (61)

moins de 5 ans.	1
de 5 à 7 ans.	2
de 8 à 9 ans.	3
de 10 à 11 ans.	4
de 12 à 15 ans.	5
16 ans et plus.	6
refus	8
P.R.	9

24a). Reportons-nous maintenant au moment où vous avez fait votre demande d'admission à l'Université du Québec à ______________ dans le programme d'études que vous poursuiviez à la session d'automne 1978. Tout d'abord, en quelle année était-ce?

19 ______________
ANNEE

24b). A ce moment-là, étiez-vous étudiant(e)? (62)

oui.	1	
non.	2	P.à Q. 24d
P.R.	9	

24c). Etiez-vous un(e) étudiant(e) à temps complet ou à temps partiel? (63)

à temps complet.	1
à temps partiel.	2
P.R.	9

24d). Laquelle des situations de travail suivantes correspondait le mieux à la vôtre au moment de faire votre demande d'admission: (64)

[LIRE]

vous étiez travailleur à temps plein. . .	1
vous étiez travailleur à temps partiel. .	2
vous étiez en chômage ou à la recherche d'un emploi	3
vous n'étiez pas sur le marché du travail	4
autre: ______________ (préciser)	5
refus	8
P.R..	9

25. A l'exception d'un travail d'été pendant les vacances scolaires, s'il y a lieu, est-ce que vous avez déjà travaillé à temps plein, c'est-à-dire 32 heures ou plus par semaine, avant de faire votre demande d'admission à l'Université du Québec à ______________? (65)

oui.	1	
non.	2	FIN DE L'ENTREVUE MERCI
P.R.	9	

26. Quelle était votre occupation lors de votre dernier emploi avant de faire votre demande d'admission à l'Université du Québec à ______________, en excluant toujours le travail d'été, s'il y a lieu?

______________ (66)(67)
(préciser le genre d'emploi)

27a). Quelle est la dernière année où vous avez occupé cet emploi avant de faire votre demande d'admission à l'Université du Québec à ______________?

______________ (68)(69)
ANNEE

27b). Pourriez-vous me dire quel était environ votre salaire annuel brut pour cet emploi cette année-là? (70)(71)(72)

$ ______________ (73)(74)

28. Pendant combien de temps en tout avez-vous travaillé à temps plein avant de faire votre demande d'admission à l'Université du Québec à ________________ en excluant le travail d'été pendant les vacances scolaires, s'il y a lieu? (75)(76)

INSCRIRE LE NOMBRE DE MOIS OU D'ANNEES

|_|_| ANNEES |_|_| MOIS (77)(78)

ET

ENCERCLER LE CHIFFRE APPROPRIE

(79)

moins de 6 mois.	1
de 6 mois à 1 an	2
entre 1 an et 2 ans.	3
entre 2 ans et 3 ans	4
entre 3 ans et 4 ans	5
entre 4 ans et 10 ans.	6
plus de 10 ans	7
refus.	8
P.R.	9

29. Toutes sortes de raisons peuvent faire qu'on décide de s'inscrire à l'université. Parmi les raisons suivantes, laquelle a été la plus importante pour vous dans votre décision de vous inscrire à l'université? (80)

LIRE

UNE SEULE REPONSE

le perfectionnement relié à l'avancement dans votre emploi.	1
le développement personnel ou l'intérêt personnel.	2
une réorientation de votre carrière. . .	3
le chômage ou l'interruption d'un emploi	4
autre: ________________ (préciser)	7
refus.	8
P.R.	9

<u>MERCI DE VOTRE COLLABORATION</u>

CROP INC., 1500 stanley, suite 520, montréal (québec) H3A 1R3
tél.: (514) 849-4086

DIRECTIVES AUX INTERVIEWEURS

Chaque fois qu'il est question de l'Université du Québec à ______________, préciser l'endroit. Selon la région que vous habitez, il s'agira de l'Université du Québec à Rimouski, à Chicoutimi, à Trois-Rivières, à Hull ou à Rouyn-Noranda.

Q.1 Base d'admission: le diplôme d'études collégiales s'appelle communément le DEC.

Q.5 Programmes différents au total: au total, c'est-à-dire incluant les programmes différents dans lesquels l'étudiant a fait une demande d'admission et à l'Université du Québec où il étudiait à l'automne et dans une autre université ou constituante.

Q.10 Abandonner des études universitaires signifie s'inscrire à un programme d'études universitaires et ne pas le terminer. Par exemple, un étudiant qui s'inscrit à un programme d'études d'une durée de trois ans et qui quitte l'université au bout d'un an a abandonné ses études. Par contre, un étudiant qui ne finit pas une session et qui la reprend l'année suivante a interrompu ses études mais il ne les a pas abandonnées.

Q.16, 17, 26, 27 LIRE TRES ATTENTIVEMENT

Beaucoup d'étudiants de l'Université du Québec sont des adultes qui travaillent depuis plusieurs années. Nous voulons connaître leur occupation actuelle (Q.16), leur revenu annuel actuel (Q.17). Et nous voulons connaître l'occupation et le revenu des étudiants qui travaillaient à temps plein avant de faire leur demande d'admission (Q.26 et Q.27b). Il se peut qu'ils n'aient continué à occuper le même emploi tout en étudiant; il se peut également qu'ils aient changé d'occupation. Nous aimerions savoir ce qui en est. Vous leur demandez l'année où ils ont fait leur demande d'admission (Q.24a), et la dernière année où ils ont occupé un emploi avant d'entreprendre leurs études à l'Université du Québec (Q.27a)). S'ils ont fait leur demande d'admission en 1976, par exemple, la dernière année où ils ont occupé un emploi avant leurs études peut être 1976 ou avant mais elle ne peut pas être 1977 ou 1978! Ils occupent peut-être encore le même emploi à l'heure actuelle, mais ce qui nous intéresse ici c'est de savoir ce qu'ils faisaient avant leurs études. L'année où ils ont fait leur demande d'admission vous servira de point de repère et vous permettra de voir si les Q.26 et 27 sont bien comprises.

Q.16,20, 22,26 Préciser le genre d'emploi occupé. Par exemple, si le répondant vous dit à la Q.20 que son père travaille (ou travaillait) dans une usine, demander quel genre de travail il fait (ou faisait). Si le père est retraité ou décédé, préciser le genre d'emploi occupé pendant sa vie active.

Q.18 Inscrire d'abord l'âge du répondant. Exemple: si le répondant dit qu'il a 33 ans, inscrire

3	3

ANNÉES

et encercler ensuite le code (07)

Q.25 Si l'étudiant n'a jamais travaillé à temps plein en dehors d'un travail d'été, terminer l'entrevue.

.../2

Q.28 Inscrire d'abord le nombre d'années et de mois. Exemple: si le répondant dit qu'il a travaillé 2 ans et demi, inscrire

0	2		0	6
ANNÉES			MOIS	

et encercler ensuite le code (4).

Si le répondant dit qu'il a travaillé 1 an, inscrire

0	1		0	6

et encercler le code (2) , de 6 mois à 1 an, puisque le code 3, entre 1 an et 2 ans, signifie qu'il a travaillé plus d'1 an.